

Code de Conduite

Contenu

INTRODUCTION	4
CONFORMITÉ	4
Qui doit se conformer au Code de conduite de Woodside ?	4
Formation	4
Infractions au Code de conduite	5
Signalement des infractions au Code de conduite	5
Surveillance de la conformité.....	6
MISSION, VISION ET VALEURS	6
Mission et vision de Woodside	6
Nos valeurs	7
RÈGLES DU CODE DE CONDUITE	7
NOTRE MÉTIER – GÉRER LES ACTIVITÉS DE MANIÈRE DURABLE	7
Santé et sécurité	7
Environnement	8
Qualité.....	8
NOTRE PERSONNEL – ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL ET PRATIQUES	9
Pratiques en matière d'emploi	9
Voyager.....	10
Aptitude au travail.....	10
Vie privée	11
Fonctions d'administrateur ou de dirigeant	11
NOS INFORMATIONS – RESPECTER ET PROTÉGER LES INFORMATIONS CONFIDENTIELLES ET EXCLUSIVES	12
Informations confidentielles	12
Informations exclusives - utilisation et protection de la propriété intellectuelle de Woodside	12
Diffusion d'informations aux actionnaires et aux marchés financiers.....	13
Interdiction des délits d'initiés	13
Utilisation des systèmes d'information	14
Médias sociaux.....	15
NOS ACTIFS – UTILISATION ET PROTECTION DE NOS ACTIFS ET MAINTIEN DE L'INTÉGRITÉ FINANCIÈRE	15
Utilisation et protection des actifs de Woodside.....	16
Utilisation et protection des opportunités d'entreprise.....	16

Politiques et procédures comptables	16
Gestion du risque	17
NOS PARTENAIRES – RESPECTER ET TRAVAILLER AVEC NOS PARTENAIRES COMMERCIAUX	17
Conflits d'intérêts	17
Lutte contre la corruption	19
Traiter avec les agents et représentants locaux.....	21
Relations avec les participants de nos coentreprises, les entrepreneurs et les fournisseurs	21
LE GOUVERNEMENT	22
Respect des lois et règlements.....	22
Obtenir des conseils juridiques.....	22
Droit de la concurrence et droit antitrust	22
Lois sur le commerce international et conformité à l'exportation	23
Traiter avec les organismes de réglementation et les représentants du gouvernement	23
NOS COMMUNAUTÉS	24
Investissement social	25
Initiatives des Premières Nations	25
Initiatives des clients	25

MESSAGE DE NOTRE PDG

Chez Woodside, notre vision est d'offrir des solutions énergétiques abordables et des résultats supérieurs aux parties prenantes. Alors que nous nous préparons à une nouvelle phase passionnante pour notre entreprise, notre succès dépendra plus que jamais non seulement de ce que nous faisons, mais aussi de la façon dont nous le faisons.

Nous nous engageons à faire ce qui est juste, et le Code de conduite de Woodside énonce les règles et les comportements que nous sommes tous censés suivre. Elle s'applique aux administrateurs, aux dirigeants, aux employés, aux entrepreneurs qui occupent des postes de personnel et aux fournisseurs de services, quel que soit leur rôle ou leur emplacement au sein de Woodside.

Le code de conduite de Woodside est sous-tendu par nos valeurs d'une seule équipe, nous nous soucions d'elle, nous innovons chaque jour, les résultats comptent et nous établissons et maintenons la confiance. Il fournit un guide pratique sur la norme de conduite des affaires attendue par Woodside. Il clarifie notre approche.

Je vous encourage tous à prendre le temps de lire le Code de conduite et à comprendre ce que l'on attend de vous et des personnes avec lesquelles vous travaillez.

En favorisant un environnement qui encourage les comportements éthiques, nous pouvons faire de Woodside un endroit où il fait bon travailler en instaurant la confiance et en donnant à nos employés les moyens de faire ce qu'il faut. Cela nous aide à devenir une entreprise plus diversifiée et plus courageuse et prépare le terrain pour notre succès durable.

Merci.

Meg O'Neill

PDG

INTRODUCTION

Le Code de conduite de Woodside constitue un élément fondamental de notre identité, de nos activités et de notre comportement.

Il repose sur les valeurs de Woodside et établit les principes, pratiques et normes de conduite personnelle et collective que l'entreprise attend de vous dans le cadre de vos activités commerciales quotidiennes.

Approuvé par le Conseil d'administration, le Code de conduite fait l'objet de révisions et de mises à jour régulières. Il est accompagné de politiques validées par le Conseil, ainsi que de normes, processus et procédures élaborés par la direction, qui offrent des conseils pratiques sur les principes, pratiques et normes à respecter. Cela inclut notamment les politiques, attentes, procédures, lignes directrices et outils intégrés dans le système de gestion de Woodside.

CONFORMITÉ

Qui est concerné par le Code de conduite de Woodside ?

Portée

Le Code de conduite s'applique non seulement aux activités professionnelles et aux événements liés au travail, mais également à tout comportement en dehors des heures de bureau qui pourrait être associé à votre emploi ou à votre collaboration avec Woodside.

Responsabilité personnelle

Toute personne travaillant pour Woodside, y compris les administrateurs, dirigeants, cadres, gestionnaires, superviseurs, employés, entrepreneurs et fournisseurs de services, doit se conformer au Code de conduite ainsi qu'aux politiques, normes, processus et procédures liés à ses activités professionnelles quotidiennes, peu importe leur emplacement.

En plus de respecter personnellement le Code de conduite, le personnel occupant des postes de supervision doit :

- Prendre toutes les mesures raisonnables pour s'assurer que tous les employés, entrepreneurs, fournisseurs de services, consultants, agents et partenaires sous leur supervision connaissent le Code de conduite.
- Favoriser un environnement qui encourage un comportement éthique et le respect du Code de conduite.

Attentes vis-à-vis des partenaires

Woodside s'attend à ce que les tiers avec lesquels nous collaborons, y compris les clients, les partenaires communautaires et les partenaires de coentreprise, adoptent des normes équivalentes de comportement personnel et d'entreprise.

Responsabilités des administrateurs et des dirigeants

Les administrateurs et dirigeants doivent donner l'exemple et sont responsables de la promotion et de l'intégration des valeurs de Woodside au sein de l'organisation. Ils doivent se conformer au Code de conduite et s'engagent à certifier leur conformité chaque année.

Formation

Les employés sont tenus de suivre une formation sur le Code de conduite dès leur entrée en fonction, puis de suivre une formation de recyclage annuelle pour certifier leur conformité.

Le personnel des fournisseurs de services, tel que défini dans les lignes directrices, doit également suivre une formation sur le Code de conduite au début de leur collaboration avec Woodside. De plus, tous les fournisseurs de services ayant accès aux systèmes informatiques de Woodside doivent participer à une formation de recyclage annuelle tant qu'ils continuent à fournir des services.

Les dossiers de formation sont conservés électroniquement et supervisés par le vice-président de l'éthique et de la conformité de Woodside ou son délégué.

Infractions au Code de conduite

Woodside applique une tolérance zéro face aux comportements contraires à l'éthique. Toutes les allégations de violation du Code de conduite seront examinées et, si nécessaire, feront l'objet d'une enquête. Des mesures disciplinaires seront prises en cas de violation établie.

Des sanctions seront appliquées si vous :

- Enfreignez directement le Code de conduite, y compris en adoptant des comportements illégaux ou inappropriés, que ce soit au travail, lors d'événements professionnels ou dans des activités liées à votre emploi en dehors des heures de travail.
- Approuvez ou tolérez le comportement d'une autre personne qui enfreint le Code de conduite.
- Prenez connaissance d'une violation substantielle du Code de conduite par une autre personne sans la signaler.

La nature de l'action disciplinaire dépendra de la gravité de l'infraction et peut inclure des réprimandes, des avertissements formels, des rétrogradations ou la résiliation de votre contrat de travail, et/ou le remboursement de Woodside pour tout gain indu résultant de l'infraction.

Toute violation du Code de conduite par un employé sera prise en compte lors du processus annuel d'évaluation des performances en tant que facteur pertinent pour déterminer ses performances individuelles et globales.

Si vous enfreignez le Code de conduite et que vos actions enfreignent également les lois ou règlements applicables, Woodside peut renvoyer l'affaire aux organismes d'application de la loi appropriés pour examen. Woodside ne paiera aucune pénalité qui vous sera imposée à la suite de telles violations.

Signalement des infractions au Code de conduite

À Woodside, chacun doit se sentir habilité et en sécurité pour « s'exprimer » et partager ses préoccupations lorsqu'il est victime ou témoin de comportements contraires à l'éthique ou inappropriés, sans craindre de représailles. S'exprimer est essentiel pour maintenir un environnement de travail sûr, ouvert, inclusif et diversifié, exempt de discrimination, de harcèlement et d'autres comportements inacceptables.

Woodside s'engage à protéger les personnes qui « s'expriment », en garantissant la confidentialité des processus de plainte et d'enquête, dans la mesure du possible et conformément à la législation en vigueur et à la politique de dénonciation de Woodside. Aucune forme de représailles ou de préjudice ne sera tolérée contre quiconque, que ce soit pour avoir signalé ou pour soupçonner qu'une personne ait signalé une violation présumée ou réelle du Code de conduite.

Il est impératif de signaler immédiatement toute violation présumée ou réelle du Code de conduite à Woodside, y compris toute préoccupation concernant les actions de dirigeants, employés, entrepreneurs ou fournisseurs de services. Plusieurs canaux sont disponibles pour « s'exprimer » ou signaler des préoccupations si vous êtes victime ou témoin de comportements contraires à l'éthique ou inappropriés, notamment :

- votre supérieur hiérarchique ou votre 2— Up Manager ;
- un membre des Ressources humaines ;
- un membre de l'équipe d'audit ;
- VP Éthique et conformité ou un membre de l'équipe Éthique et Conformité ;
- avocat général ou un autre avocat interne de Woodside ;
- chef de la direction ou un autre cadre supérieur de Woodside ; ou
- La ligne d'assistance téléphonique externe pour les dénonciateurs de Woodside, EthicsPoint (woodside.ethicspoint.com).

Le personnel en position de supervision qui est informé d'une violation potentielle du Code de conduite doit signaler le problème à un partenaire commercial des ressources humaines ou au responsable de l'éthique et de la conformité en Australie.

Woodside offre un service de dénonciation géré par un tiers, EthicsPoint. Ce service vous permet de soumettre un rapport confidentiel et anonyme à Woodside, que ce soit via un formulaire en ligne ou par téléphone. Vous pouvez également fournir des informations et répondre à des questions de clarification tout en préservant votre anonymat.

Les signalements conformes aux lois sur les lanceurs d'alerte peuvent être effectués selon la politique de dénonciation de Woodside. Ce document décrit comment les employés peuvent faire des signalements protégés en vertu des lois applicables, y compris celles en Australie, ainsi que les protections qui existent sous ces lois.

Peu importe le mode de signalement choisi, Woodside prendra des mesures pour garantir que votre identité est protégée dans la mesure du possible, conformément à la législation et à la politique de dénonciation de Woodside.

Toute forme de représailles à l'encontre de ceux qui s'expriment peut constituer une infraction aux lois applicables, et toute personne de Woodside impliquée dans de telles actions sera soumise à des mesures disciplinaires. De plus, toute personne divulguant illégalement ou de manière inappropriée votre identité ou des informations permettant de vous identifier sera également passible de sanctions disciplinaires.

Surveillance de la conformité

Tous les six mois, le Comité d'audit et des risques présentera des rapports sur le nombre et le type d'incidents relevés, ainsi que des détails sur la nature et les résultats de toute enquête menée.

MISSION, VISION ET VALEURS

Mission et vision de Woodside

Offrez des solutions énergétiques abordables et des résultats supérieurs aux parties prenantes.

Nos valeurs

Une équipe

Nous sommes inspirés par notre objectif commun.

Nous nous défions, nous respectons et nous nous soutenons mutuellement.

Nous sommes inclusifs, valorisons la diversité et pouvons être nous-mêmes.

Nous nous soucions

Nous nous protégeons les uns les autres.

Nous écoutons et répondons avec humilité.

Nous respectons l'environnement, exerçons nos activités de manière responsable et prenons soin de nos communautés.

Nous nous adaptons aux attentes du monde à notre égard.

Innover au quotidien

Nous explorons des idées, trouvons des solutions créatives et essayons de nouvelles façons de faire pour fournir l'énergie dont le monde a besoin aujourd'hui et une énergie à faible coût et à faible émission de carbone pour demain.

Les résultats comptent

Nous saisissons les opportunités et faisons preuve de courage en prenant les bons risques et en apprenant de nos erreurs.

Nous dépensons et investissons comme s'il s'agissait de notre propre argent.

Nous sommes fiers de nos réalisations.

Établir et maintenir la confiance

La confiance demande du temps et des efforts et ne sera pas tenue pour acquise.

Nous entretenons des relations et agissons avec intégrité, en faisant ce que nous disons et en le faisant bien.

RÈGLES DU CODE DE CONDUITE

NOTRE MÉTIER — GÉRER LES ACTIVITÉS DE MANIÈRE DURABLE

Woodside reconnaît que des performances solides en matière de santé, de sécurité, d'environnement et de qualité sont essentielles à notre succès et à notre croissance durable. Notre ambition est d'être reconnu comme un leader de l'industrie en gérant nos activités de manière responsable, en respectant notre personnel, nos communautés et notre environnement.

Nous plaçons la santé et la sécurité au cœur de nos préoccupations, car nous croyons fermement que chacun a le droit de rentrer chez soi dans le même état que celui dans lequel il a commencé sa journée.

Nous nous engageons à minimiser notre impact environnemental tout en équilibrant les besoins économiques et sociaux liés au développement durable. Nous intégrons la qualité dans toutes nos opérations pour atteindre nos objectifs et gérer les risques associés à notre activité.

Il est essentiel que vous compreniez et respectiez la politique de santé et de sécurité, la politique d'environnement et de biodiversité, ainsi que la politique de qualité de Woodside. Vous devez également vous conformer aux lois et règlements pertinents liés à votre poste et adopter des normes responsables même là où aucune loi n'existe.

Santé et sécurité

Nous croyons fermement que les incidents liés aux processus et à la sécurité personnelle, ainsi que les maladies professionnelles, sont évitables.

Nous faisons preuve de transparence et d'ouverture dans nos rapports sur la performance en matière de santé et de sécurité. Nous établirons, mesurerons et réviserons nos objectifs et nos cibles pour favoriser une amélioration continue.

Nous attendons de vous que vous cultiviez une culture où chacun est conscient de ses responsabilités en matière de santé et de sécurité, et où chacun se sent habilité à s'exprimer et à intervenir sur ces questions.

Vous devrez intégrer les considérations de santé et de sécurité dans la planification et la prise de décisions au sein de l'entreprise. Il est essentiel de prendre en compte les exigences en matière de santé et de sécurité lors de la conception, de l'achat, de la construction et de la modification d'équipements et d'installations.

Les attentes de Woodside concernant la gestion et la performance en matière de santé et de sécurité sont clairement définies dans notre politique de [santé et de sécurité](#), ainsi que dans nos [attentes en matière de gestion de la santé, de la sécurité et de l'environnement](#), accompagnées des processus et des contrôles correspondants.

Environnement

Nous reconnaissons la valeur intrinsèque de la nature et l'importance de protéger l'environnement dans lequel nous évoluons. Cela est essentiel pour soutenir le développement durable, constitue l'une de nos valeurs fondamentales et est crucial pour maintenir notre licence d'exploitation. Le succès à long terme de notre entreprise repose sur notre capacité à gérer et à minimiser, voire à éliminer lorsque cela est possible, l'impact potentiel de nos activités.

Nous nous engageons à mener nos opérations de manière écologiquement durable, tout en équilibrant les besoins économiques et sociaux liés au développement durable.

Les attentes de Woodside en matière de gestion et de performance environnementales sont clairement définies dans notre politique d'environnement et de biodiversité, ainsi que dans les processus et contrôles qui l'accompagnent.

Qualité

Une performance de qualité exceptionnelle est essentielle pour atteindre durablement les objectifs et obligations de l'entreprise ainsi que ceux de nos parties prenantes.

Nous mettons en œuvre des principes de gestion de la qualité pour garantir que les opportunités de développement et d'exploitation sont exploitées pour créer de la valeur, tout en contrôlant les risques associés afin de protéger cette valeur.

La responsabilité de la qualité incombe à tous les employés, entrepreneurs et coentrepreneurs de Woodside qui participent à des activités sous notre contrôle opérationnel.

Notre [Politique de qualité](#) et nos [Attentes en matière de risque, de qualité, de conformité et de gouvernance](#) définissent les principes de gestion de la qualité de Woodside ainsi que notre engagement envers l'excellence.

NOTRE PERSONNEL — ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL ET PRATIQUES

Nous nous engageons à faire de Woodside un lieu de travail attractif et épanouissant. Nous savons que notre capacité à offrir des rendements supérieurs aux actionnaires repose sur notre aptitude à attirer et à retenir une main-d'œuvre engagée, diversifiée et hautement performante.

Pratiques en matière d'emploi

Nous reconnaissons qu'une main-d'œuvre talentueuse et diversifiée constitue un atout concurrentiel essentiel. Nous nous efforçons de créer un environnement sûr, gratifiant et exempt de discrimination illégale, de harcèlement ou de comportements inappropriés. Nous respectons également votre droit à la liberté d'association.

Notre politique est de recruter et de gérer nos employés sur la base de leurs compétences et performances, sans tenir compte de facteurs tels que l'âge, la nationalité, la race, l'origine ethnique, les croyances religieuses, le sexe, l'orientation sexuelle, le statut intersexué, l'identité ou l'expression de genre, l'état relationnel, le handicap, la neurodiversité, le milieu culturel, les styles de pensée, l'expérience, les antécédents familiaux et l'éducation.

Vous devez respecter les normes de comportement établies dans la politique [de travail respectueux de Woodside](#). Cette politique s'applique non seulement au travail, mais également lors d'événements professionnels et d'activités en dehors des heures de travail liées à votre emploi. Travailler avec respect signifie traiter chacun avec dignité, courtoisie et considération, en s'abstenant de comportements intimidants, offensants, dégradants, harcelants ou menaçants envers une personne ou un groupe. Des impacts et des violations de cette politique peuvent survenir même en l'absence d'intention de nuire, si des actions sont jugées inappropriées.

Conformément à la politique de travail respectueux et aux lignes directrices de Woodside concernant la discrimination, l'intimidation et le harcèlement, vous devez :

- Traiter chaque personne en accord avec les valeurs de Woodside.
- Comprendre les comportements jugés importants pour Woodside et prendre des mesures pour prévenir et mettre fin à la discrimination, à l'intimidation et au harcèlement, y compris le harcèlement sexuel.
- Promouvoir l'inclusion et la diversité par vos actions et interactions.
- Intervenir lorsque vous constatez des comportements qui pourraient enfreindre le Code de conduite ou la politique de travail respectueux de Woodside.
- Soutenir l'inclusion et la diversité dans le recrutement, le développement et la gestion de nos employés, ainsi que dans toutes vos interactions avec les autres.

Pour plus de détails, veuillez consulter la politique de Woodside sur le travail respectueux, ainsi que les lignes directrices sur la discrimination, l'intimidation et le harcèlement, et [la politique d'inclusion et de diversité](#).

Voyager

Les voyages dans le but de mener des affaires avec Woodside sont appelés voyages d'affaires, ce qui comprend la participation à des formations et à des conférences. Vous devez vous assurer que les voyages d'affaires sont effectués d'une manière qui répond aux exigences de l'entreprise, tout en étant sûr et rentable.

Vous devez planifier et effectuer tous les voyages d'affaires conformément aux procédures, aux processus de soutien et aux contrôles de Woodside.

Aptitude au travail

Dans l'exercice de vos fonctions, nous nous attendons à ce que vous soyez apte au travail. Cela signifie que vous êtes dans un état, tant physique que psychologique, pour accomplir les tâches qui vous sont assignées avec compétence et d'une manière qui ne compromet pas votre propre santé et votre sécurité ou celles d'autrui.

Votre aptitude au travail peut être altérée par divers facteurs, notamment la consommation d'alcool ou d'autres drogues.

D'une manière conforme à la procédure de surveillance médicale et de santé de Woodside, vous devez :

- assister au travail et à des événements liés au travail dans un état où vous êtes en mesure d'accomplir vos tâches sans risque pour vous-même ou pour autrui ;
- se comporter de manière responsable en ce qui concerne la consommation de médicaments sur ordonnance, d'alcool et de tabac au travail, dans le cadre des activités de Woodside et lors d'activités parrainées par Woodside ;
- ne pas acheter, servir ou consommer de l'alcool lors d'une activité parrainée par Woodside si cela pourrait offenser les coutumes, la culture ou les croyances religieuses de toute communauté locale dans laquelle une telle activité a lieu ; et
- ne pas abuser des médicaments sur ordonnance et ne doit pas utiliser, posséder, distribuer ou vendre des drogues illégales au travail, dans le cadre des activités de Woodside ou lors d'activités parrainées par Woodside.

L'alcool n'est en aucun cas autorisé sur les sites d'exploitation, de construction, d'exploration, de forage ou sismiques ou sur les navires. L'alcool n'est autorisé dans les bureaux de Woodside et lors des activités parrainées par Woodside que lorsqu'il est approuvé conformément à la procédure sur l'alcool et les autres drogues. L'alcool doit être servi et consommé de manière responsable et conformément aux lois, procédures et autres exigences locales.

Vous pouvez être soumis à des tests de dépistage d'alcool ou de drogues, qui peuvent impliquer des tests d'haleine ou d'urine. L'objectif principal du dépistage de l'alcool ou des drogues est de s'assurer que les personnes sont aptes à remplir leur rôle et de décourager les abus, d'offrir de l'aide et de donner accès à un traitement confidentiel.

Un mauvais rendement au travail causé par la consommation d'alcool ou de drogues, ou des facultés affaiblies importantes qui créent un risque pour la sécurité sont considérés comme une inconduite grave, et vous devez signaler tout cas d'inconduite dont vous avez connaissance.

Il est interdit de fumer dans les bureaux de Woodside ou sur tout site d'exploitation, de construction, d'exploration, de forage ou sismique ou sur tout navire (sauf dans les zones fumeurs désignées).

De plus amples détails sont présentés dans la procédure de surveillance médicale et de santé de Woodside.

Vie privée

Woodside recueille, utilise, divulgue et stocke des renseignements personnels sur des personnes dans le cadre de ses activités commerciales, y compris ses employés et ses sous-traitants. Nous nous engageons à reconnaître et à respecter la vie privée dans la gestion des informations personnelles. De plus amples détails sont présentés dans la déclaration de confidentialité de Woodside.

Vous devez assurer la sécurité et la gestion des renseignements personnels conformément à la procédure de confidentialité de Woodside et aux exigences légales applicables. Cela comprend le maintien et la protection de la confidentialité des renseignements personnels d'autres personnes dont vous avez connaissance dans le cadre de vos fonctions professionnelles pour Woodside.

Fonctions d'administrateur ou de dirigeant

Si vous êtes un administrateur ou un dirigeant de Woodside, vous devez vous conformer à vos obligations légales en vertu de la législation applicable pertinente, y compris les obligations générales de :

- agir de bonne foi dans l'intérêt de l'entreprise ; et
- Faites preuve de prudence et de diligence dans l'exercice de vos pouvoirs et de vos fonctions.

Si vous avez des questions sur votre qualité de dirigeant ou sur l'étendue de vos obligations, vous devriez demander conseil à un membre de l'équipe juridique de Woodside.

NOS INFORMATIONS — RESPECTER ET PROTÉGER LES INFORMATIONS CONFIDENTIELLES ET EXCLUSIVES

Les informations de Woodside sont un atout précieux qui doit être protégé.

Informations confidentielles

Il se peut que vous ayez accès à des renseignements confidentiels de Woodside ou que vous en preniez connaissance. Les informations confidentielles comprennent toute information qui n'est généralement pas accessible au public concernant les activités, les résultats ou les plans de Woodside. Il peut s'agir d'informations financières, marketing ou techniques, d'appels d'offres, de stratégies contractuelles, de plans contractuels, de listes de clients, de plans d'affaires, de conceptions, de dessins, de techniques, de processus ou de toute autre forme de propriété intellectuelle. Il peut également s'agir d'informations confidentielles de tiers qui ont été fournies à Woodside ou détenues par celle-ci.

Si vous avez accès à des renseignements confidentiels, vous devez :

- préserver la confidentialité de ces renseignements ;
- appliquer les politiques et procédures de sécurité de l'information de Woodside, y compris la procédure relative aux conditions d'utilisation des systèmes de technologie de l'information de Woodside ;
- n'accéder à ces informations que pour ou en relation avec votre rôle et responsabilité au sein de Woodside ;
- s'assurer que les informations ne sont utilisées qu'à des fins autorisées et qu'elles sont protégées contre le vol, l'utilisation non autorisée ou inappropriée, y compris le gain personnel, et la divulgation non autorisée ; et
- Signalez rapidement toute perte ou divulgation non autorisée de ces informations à votre supérieur hiérarchique.

La protection des renseignements confidentiels de Woodside dépend de la sensibilisation et de la vigilance des employés, des entrepreneurs et du personnel des fournisseurs de services de Woodside. Les informations confidentielles ne doivent pas être divulguées sans :

- obtenir l'autorisation de Woodside et se conformer à la politique d'information continue et de communication commerciale de Woodside (qui est complétée par des processus et des procédures) ;
- le cas échéant, la conclusion d'un accord de confidentialité avec le destinataire.

Les gestionnaires et les superviseurs de chaque secteur de l'entreprise sont chargés de s'assurer que des dispositions appropriées sont en place pour protéger les renseignements confidentiels.

Vos obligations de confidentialité se poursuivent après la fin de votre emploi ou de votre implication chez Woodside, après quoi vous devez retourner toutes les informations confidentielles à votre supérieur hiérarchique.

De plus amples détails sont fournis dans la procédure relative aux conditions d'utilisation et à la procédure de gestion de la sécurité des systèmes de technologie de l'information de Woodside.

Informations exclusives — utilisation et protection de la propriété intellectuelle de Woodside

Vous pouvez être impliqué dans la recherche et le développement de produits, de procédés ou d'autres innovations (ou avoir accès ou prendre connaissance des résultats de ces activités de recherche et développement).

Ces informations sont confidentielles pour Woodside (et doivent être traitées de la même manière que les autres informations qui sont confidentielles pour Woodside).

Ces informations (ainsi que tous les travaux, idées, concepts, conceptions, inventions, modèles, développements et améliorations réalisés ou développés au cours de votre emploi, ou avec l'utilisation du temps, des matériaux, des installations ou d'autres ressources de Woodside) sont la propriété de Woodside.

Par conséquent, vous devez traiter la propriété intellectuelle associée comme la propriété de Woodside pendant et après votre emploi ou votre participation à l'entreprise et, sur demande, céder tous les droits sur cette propriété intellectuelle à Woodside.

De plus amples détails sont présentés dans la procédure de gestion de la propriété intellectuelle.

Diffusion d'informations aux actionnaires et aux marchés financiers

Woodside a des obligations en ce qui concerne la divulgation périodique et continue d'informations sur l'entreprise et ses activités.

Nous nous engageons à :

- veiller à ce que les actionnaires et le marché reçoivent en temps opportun des informations complètes sur les activités de Woodside ;
- respecter les obligations générales et d'information continue applicables en Australie, au Royaume-Uni et aux États-Unis ;
- empêcher la divulgation sélective ou par inadvertance de renseignements sensibles importants sur les prix ;
- veiller à ce que tous les intervenants aient des chances égales de recevoir les informations disponibles à l'extérieur publiées par Woodside ; et
- faire toutes les divulgations d'une manière claire, concise et efficace.

Afin de se conformer à ses obligations de divulgation, Woodside dispose d'une politique d'information continue et de communication sur les marchés qui définit vos responsabilités individuelles pour vous assurer que Woodside respecte ses obligations de divulgation.

Le non-respect de ces obligations d'information peut entraîner la suspension ou, dans des circonstances exceptionnelles, le retrait des actions de Woodside de la négociation.

Une violation des exigences de divulgation peut constituer un acte criminel pour lequel Woodside peut être condamné à une amende ou à des dommages-intérêts, et d'autres sanctions peuvent s'appliquer. Les administrateurs, les dirigeants, les employés et les conseillers de Woodside peuvent également être personnellement passibles d'amendes importantes ou d'une peine d'emprisonnement possible s'ils sont impliqués dans une violation des dispositions de divulgation continue.

Interdiction des délits d'initiés

La loi interdit de négocier des actions d'une société lorsqu'elle est en possession d'une « information privilégiée ». C'est ce qu'on appelle le « délit d'initié » et constitue une infraction grave en vertu de la loi sur les sociétés, de la loi américaine sur les valeurs mobilières de 1934, de la loi sur la justice pénale de 1993 et de la réglementation britannique sur les abus de marché (UK MAR).

Une information privilégiée est une information qui :

- n'est généralement pas accessible aux personnes qui investissent habituellement dans des valeurs mobilières (c'est-à-dire qu'il n'a pas été rendu public) ; et

- s'il était généralement disponible, influencerait (ou serait susceptible d'influencer) les investisseurs qui investissent habituellement dans des titres dans leur décision de souscrire, d'acheter ou de vendre ou non des titres de Woodside ou des titres d'une autre entité.

Le MAR britannique exige également que les informations soient suffisamment précises (c'est-à-dire « plus probable qu'improbable »).

Il se peut, en travaillant pour Woodside ou en étant impliqué avec Woodside, d'avoir accès à des « informations privilégiées » relatives à Woodside ou à une autre société ou d'en prendre connaissance. Ces informations sont confidentielles (et doivent être traitées de la même manière que les autres informations qui sont confidentielles pour Woodside).

En plus de vos obligations de confidentialité, si vous possédez des renseignements privilégiés sur Woodside ou d'autres sociétés, vous ne devez pas acheter, vendre ou négocier leurs produits financiers connexes, y compris les valeurs mobilières, conseiller, procurer ou encourager une autre personne (comme un membre de votre famille, un ami, un associé, un collègue, un courtier, un planificateur financier, un conseiller en placement, une société familiale ou une fiducie familiale) à effectuer des opérations sur valeurs mobilières ou à communiquer ces informations privilégiées à toute autre personne susceptible de les utiliser pour négocier des valeurs mobilières. Des obligations et des restrictions supplémentaires sont imposées aux personnes identifiées comme des « employés restreints ».

La violation des lois sur les délits d'initiés (ou d'une législation équivalente dans d'autres juridictions) peut entraîner une responsabilité pénale ou civile.

De plus amples détails, y compris les obligations et les restrictions imposées aux employés restreints, sont énoncés dans la politique de Woodside en matière de négociation de valeurs mobilières.

Utilisation des systèmes d'information

Vous serez en mesure d'accéder à l'information et d'utiliser les systèmes d'information de Woodside pour remplir votre rôle chez Woodside. Il peut s'agir de l'utilisation d'appareils numériques tels que des ordinateurs, des ordinateurs portables, des tablettes, des téléphones, des photocopieurs et des télécopieurs.

Toute information créée à l'aide ou stockée dans les systèmes d'information de Woodside est la propriété de Woodside et doit être stockée et traitée conformément à la procédure des conditions d'utilisation des systèmes de technologie de l'information de Woodside.

Vous ne pouvez accéder et utiliser que les informations nécessaires à l'exercice de votre rôle chez Woodside. Vous ne devez pas chercher à tirer parti des informations ou des systèmes d'information de Woodside à des fins personnelles ou pour concurrencer Woodside.

Vous devez vous conformer à la procédure relative aux conditions d'utilisation des systèmes de technologie de l'information de Woodside et utiliser les systèmes d'information de Woodside de manière sûre, efficace et légale et d'une manière conforme aux valeurs de Woodside. Vous ne devez pas utiliser les systèmes ou appareils informatiques de Woodside pour accéder, stocker, afficher ou partager du matériel (que ce soit sur le réseau Woodside ou en dehors) qui :

- enfreint le droit d'auteur ou toute autre exigence légale ;
- est offensant, indécent, menaçant, violent ou abusif ;
- vise à inciter à des activités criminelles ou à donner des instructions à d'autres personnes sur la façon de commettre des activités criminelles ;
- est sexuellement explicite, pornographique, obscène ou suggestif ;
- implique des jeux d'argent en ligne ;
- est de la nature d'une « cote de mailles » ou vise à créer un gain ou un profit personnel ;

- serait considéré comme répréhensible ou inapproprié par une personne raisonnable, ou est autrement incompatible avec les valeurs de Woodside.

L'utilisation personnelle occasionnelle des systèmes d'information de Woodside est autorisée, à condition qu'elle n'interfère pas avec l'exécution de votre travail et qu'elle soit conforme à la procédure relative aux conditions d'utilisation des systèmes de technologie de l'information de Woodside.

Vous devez vous assurer que seuls les systèmes d'information approuvés par Woodside sont utilisés pour mener à bien les activités de Woodside. Vous ne devez pas mener d'activités commerciales Woodside à l'aide d'applications de communication « hors canal » sans l'approbation préalable du directeur des systèmes d'information de Woodside, conformément à la procédure relative aux conditions d'utilisation des systèmes de technologie de l'information de Woodside.

Les communications « hors canal » comprennent toute communication ou activité commerciale qui se produit en dehors des systèmes d'information approuvés par Woodside. Cela inclut les communications ou les activités menées sur des plateformes de messagerie éphémères (par exemple, WhatsApp, SnapChat, WeChat, Telegram, Hash, Cover Me, Confide, Signal, Wickr, Wire, etc.).

Cybersécurité

La protection de la présence électronique de Woodside dépend de la sensibilisation et de la vigilance du personnel de Woodside. Vous devez être vigilant face aux cyberattaques potentielles qui pourraient être lancées contre Woodside (p. ex., pourriels, courriels frauduleux ou d'hameçonnage, etc.) et suivre en tout temps la procédure des systèmes de technologie de l'information de Woodside — Conditions d'utilisation lorsque vous utilisez les systèmes et l'équipement de Woodside.

Tous les employés, les sous-traitants tiers et les fournisseurs de services ayant accès aux systèmes informatiques de Woodside doivent suivre une formation annuelle en cybersécurité.

Médias sociaux

Les médias sociaux offrent une plate-forme pour aider à partager et à amplifier la vision, les valeurs et les communications externes de Woodside.

Si vous participez à des activités de réseautage sur les réseaux sociaux ou en ligne qui font référence aux intérêts de Woodside, y compris les activités, les produits, les personnes, les actifs et les activités de l'entreprise, vous devez vous conformer au Code de conduite et à la procédure relative aux conditions d'utilisation des systèmes de technologie de l'information de Woodside.

Woodside Corporate Affairs est le seul autorisé à gérer l'utilisation des canaux officiels de Woodside sur les réseaux sociaux. Nous vous encourageons à partager les publications officielles de Woodside sur les réseaux sociaux, mais vous devez faire preuve de bon sens et de bon jugement en ce qui concerne la publication de contenu sur les sites de médias sociaux. Si vous utilisez des sites de médias sociaux à des fins personnelles, vous devez vous assurer que le contenu personnel n'est pas attribué à Woodside ou présenté comme reflétant les points de vue ou les opinions de Woodside. De plus, vous devez toujours respecter la vie privée des autres lorsque vous utilisez les médias sociaux et vous ne devez pas publier de contenu personnel qui pourrait être considéré comme offensant.

Pour plus de conseils (y compris des informations sur les meilleures pratiques en relation avec certains canaux de médias sociaux), veuillez consulter les directives de Woodside sur les médias sociaux.

NOS ACTIFS — UTILISATION ET PROTECTION DE NOS ACTIFS ET MAINTIEN DE L'INTÉGRITÉ FINANCIÈRE

Utilisation et protection des actifs de Woodside

Vous êtes responsable de la sauvegarde de tous les actifs Woodside qui sont sous votre contrôle. Il peut s'agir de fonds, de biens ou d'équipements de l'entreprise, y compris des appareils numériques. Ces actifs ne doivent pas être utilisés à des fins personnelles et vous devez également prendre les précautions appropriées pour éviter le vol, l'endommagement ou l'utilisation abusive des actifs Woodside.

Vous devez utiliser les fonds de Woodside pour les dépenses d'entreprise de manière raisonnable et efficace, conformément au Manuel des pouvoirs et à la procédure de passation de marchés et d'approvisionnement. Les dépenses doivent être déclarées avec exactitude et en temps opportun. Un registre précis et vérifiable de toutes les transactions financières relatives aux activités de Woodside doit être tenu conformément à la procédure de passation de marchés et d'approvisionnement et à la procédure de gestion financière. Aucune inscription ne doit être faite dans les registres de Woodside qui déforme ou déguise la véritable nature d'une transaction. La soumission d'une note de frais frauduleuse est considérée comme une faute grave.

L'utilisation abusive des actifs de Woodside constitue un vol et/ou une fraude.

Le vol comprend l'utilisation non autorisée des actifs de Woodside à des fins non commerciales et la suppression non autorisée d'informations, d'équipements, de fournitures ou d'autres ressources de Woodside. Vous devez obtenir les approbations appropriées pour vendre, prêter ou donner les actifs de Woodside.

La fraude implique généralement une forme d'activité malhonnête, de tromperie, de vol, de fausses déclarations ou de faux documents, d'abus de confiance ou d'intention coupable dans le but d'obtenir de l'argent ou un autre avantage. Un acte frauduleux, imprudent ou délibéré, peut avoir des conséquences importantes pour vous et Woodside, notamment la perte de ventes et d'accès au financement, le retrait de permis, les litiges, les actions civiles en recouvrement (p. ex., les actions intentées par les organismes d'application de la loi pour récupérer les produits d'un crime) et l'atteinte à la réputation.

Si vous êtes impliqué dans un vol ou toute autre activité frauduleuse, vous êtes passible de mesures disciplinaires et éventuellement de poursuites pénales.

Tout acte de vol ou de fraude doit, en toute occurrence, être signalé conformément aux procédures énoncées dans la section « Signalement des infractions au Code de conduite » ci-dessus.

De plus amples détails concernant le contrôle de la fraude et de la corruption sont présentés dans la procédure de contrôle de la fraude et de la corruption.

Utilisation et protection des opportunités d'entreprise

Vous ne devez pas saisir ou profiter d'une occasion d'affaires qui se présente à la suite de votre accès à la propriété ou aux informations de Woodside ou en raison de votre position au sein de Woodside.

Vous ne devez pas chercher à tirer parti des informations de Woodside ou de votre position au sein de Woodside à des fins personnelles ou pour concurrencer Woodside.

Politiques et procédures comptables

Les procédures financières et les systèmes de contrôle interne de Woodside traitent de l'enregistrement, du traitement et de la communication de l'information financière conformément aux exigences financières, réglementaires et autres exigences en matière de rapports, ainsi qu'aux lois et réglementations applicables dans les pays où nous exerçons nos activités, y compris, le cas échéant, la loi sur les sociétés, les règles de cotation publiées par ASX Limited et la NYSE, les normes comptables australiennes, les lois américaines sur les valeurs mobilières applicables et d'autres rapports professionnels obligatoires Exigences.

Tous les dossiers de Woodside doivent être conservés avec exactitude, équité, avec des détails raisonnables et sans inexactitudes ou omissions intentionnelles. Aucune inscription ne doit être faite dans les registres de Woodside qui déforme ou déguise la véritable nature d'une transaction. Il vous est strictement interdit de créer ou de maintenir des comptes ou des fonds « non comptables », ou de faire en sorte que les livres et registres de Woodside contiennent des entrées fausses, trompeuses ou inexactes.

L'information concernant l'indépendance de l'auditeur est énoncée dans la politique de Woodside sur l' auditeur externe, qui est appuyé par la politique d'orientation de l'auditeur externe.

Gestion du risque

Les politiques et procédures de Woodside concernant les risques et le contrôle interne, la surveillance et la gestion des risques, les profils de risque et l'évaluation de l'efficacité de la gestion des risques, de la conformité et du contrôle sont énoncées dans la politique de gestion des risques de Woodside.

NOS PARTENAIRES — RESPECTER ET TRAVAILLER AVEC NOS PARTENAIRES COMMERCIAUX

Woodside aspire à être un partenaire de choix. Pour atteindre cet objectif, nous devons respecter nos partenaires commerciaux et développer des relations à long terme.

Conflits d'intérêts

Woodside respecte votre droit à la vie privée et votre droit de participer à des activités en dehors du travail et sans rapport avec votre emploi chez Woodside. Cependant, vous ne devez pas vous engager dans des activités qui :

- un conflit, ou pourrait être perçu comme étant en conflit, avec vos responsabilités envers Woodside ; ou
- compromettre, ou sembler compromettre, la qualité de votre rendement au travail, votre engagement envers votre travail ou votre capacité à prendre des décisions d'affaires impartiales.

Vous devez toujours être conscient des relations qui peuvent présenter, ou peuvent sembler présenter, un conflit avec les intérêts de Woodside. Il est de votre responsabilité d'identifier et de divulguer les circonstances impliquant des conflits d'intérêts (réels, potentiels ou perçus) et des engagements externes conformément au présent Code de conduite.

Les conflits d'intérêts peuvent survenir de différentes manières. Les situations courantes comprennent :

- occuper des emplois, des postes d'administrateur ou des affiliations à l'extérieur (voir Engagements externes ci-dessous) ;
- les emplois ou les affiliations occupés par des membres de la famille ou des amis proches ;
- la recherche, l'attribution ou le maintien d'opportunités commerciales à Woodside (y compris l'influence sur les activités d'appel d'offres de Woodside) à des fins personnelles ou au profit de membres de votre famille ou d'amis proches ;
- offrir ou accepter des cadeaux ou des divertissements à des moments inappropriés ;
- avoir une relation personnelle étroite actuelle ou ancienne avec un collègue, un entrepreneur ou un fournisseur de services qui travaille dans la même équipe ou sous votre supervision, lorsque la relation est susceptible d'avoir une incidence sur l'impartialité de votre prise de décision ;
- influencer les décisions de recrutement de Woodside, les conditions d'emploi ou les évaluations de performance par rapport à la famille proche ou aux amis ;

- détenir des actions ou d'autres investissements dans un concurrent, un client, un entrepreneur ou un fournisseur de Woodside (ou avoir d'autres relations d'affaires avec un concurrent, un entrepreneur, un client ou un fournisseur de Woodside) ;
- avoir une relation personnelle étroite (par exemple, avec un autre employé de votre ligne hiérarchique directe ou entraînant un chevauchement des relations personnelles et professionnelles) qui peut donner lieu à un conflit d'intérêts réel ou perçu, y compris un risque d'avantage injuste ou de violation de la confidentialité.

Un conflit d'intérêts ne découlerait normalement pas de la simple détention d'actions dans une autre société, à moins que vous (ou un membre de votre famille proche ou un ami) ne déteniez une participation substantielle dans cette société et que vous n'ayez été en mesure d'influencer ou de contrôler les décisions de cette société concernant l'implication de Woodside dans celle-ci.

Engagements extérieurs

La prise ou le maintien d'engagements extérieurs peut également donner lieu à un conflit avec les intérêts de Woodside, par exemple parce que :

- les intérêts commerciaux de l'organisation externe peuvent entrer en concurrence avec les intérêts de Woodside ;
- votre position au sein de Woodside peut vous donner accès à des informations, des contacts ou des relations qu'il ne serait pas approprié pour vous d'utiliser à des fins personnelles ou avantageuses ; ou
- Votre engagement envers l'organisation ou l'activité externe, comme le nombre d'heures à consacrer, peut avoir une incidence sur votre capacité à travailler dans les limites de vos heures contractuelles ou de manière sûre et productive sans être compromis par la fatigue.

Vous ne devez pas :

- occuper des postes ou avoir des relations avec des organisations externes qui ont des relations avec Woodside lorsque votre position au sein de Woodside vous permet (ou pourrait être perçue par d'autres personnes comme vous permettant) d'influencer ou de contrôler les décisions de Woodside affectant ces organisations externes ;
- avoir un deuxième emploi ou exploiter votre propre entreprise (même pendant votre temps libre et en dehors du lieu de travail de Woodside), ou assumer tout autre engagement ou activité externe qui pourrait entrer en conflit (ou qui pourrait être perçu par d'autres personnes comme étant en conflit) avec les intérêts de Woodside ou vos devoirs ou obligations contractuelles envers Woodside, sans l'approbation préalable requise ;
- occuper un poste d'administrateur dans une société non cotée en bourse au nom ou représentant autrement Woodside (autre qu'une entité du groupe de sociétés Woodside, dont vous avez été nommé administrateur) sans l'approbation préalable requise ; ni
- occuper un poste d'administrateur dans une société cotée en bourse sans l'approbation préalable du conseil d'administration de Woodside.

Vous devez faire preuve de bon sens et de bon jugement en ce qui concerne la participation à des activités communautaires, gouvernementales, éducatives et autres activités à but non lucratif en dehors du travail afin d'éviter les activités susceptibles d'avoir un impact négatif sur la réputation de Woodside ou de compromettre votre capacité à exercer vos fonctions chez Woodside de manière professionnelle et impartiale.

Déclarations et approbations

Dès que vous avez connaissance d'une situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou perçu, vous devez (a) vous retirer immédiatement de toute implication dans l'activité concernée ; et b) déclarer la situation à l'aide du registre des conflits d'intérêts en ligne sur le site intranet de Woodside. Les déclarations doivent être examinées et approuvées par votre supérieur hiérarchique et toute approbation approuvée par votre responsable 2— Up. Il est de la responsabilité de votre supérieur

hiérarchique et de votre responsable 2— Up de s'assurer que votre déclaration est correctement examinée, y compris s'il est approprié pour vous de reprendre les discussions ou les activités qui impliquent le conflit.

Si vous envisagez de prendre un engagement externe, vous devez demander l'approbation préalable de votre supérieur hiérarchique, et toute approbation approuvée par votre responsable 2— Up, en utilisant le registre des conflits d'intérêts en ligne sur le site intranet de Woodside.

Si vous recevez une approbation relativement à une affaire particulière, il est de votre responsabilité de surveiller tout changement dans les circonstances divulguées (y compris, par exemple, un changement de votre position au sein de Woodside) qui vous obligerait à demander une nouvelle approbation des circonstances modifiées, et à demander cette approbation à l'avance.

Si vous avez des doutes quant à savoir si une circonstance particulière constitue un engagement externe ou un conflit d'intérêts qui doit être déclaré, veuillez consulter un membre de l'équipe Éthique et Conformité.

Cette section du Code de conduite ne s'applique pas aux administrateurs non exécutifs de Woodside. Les administrateurs doivent se conformer à la Politique sur les conflits d'intérêts des administrateurs.

Pratiques commerciales

Woodside s'engage à mener ses activités de manière éthique et intègre.

Nous ne recherchons pas d'avantage concurrentiel par le biais de pratiques commerciales illégales ou contraires à l'éthique.

Vous devez vous efforcer de traiter équitablement avec les clients, les fournisseurs de services, les fournisseurs, les entrepreneurs, les concurrents et les employés de Woodside. Vous ne devez pas tirer un avantage indu de quiconque par la manipulation, la dissimulation, l'abus d'informations privilégiées, la fausse déclaration de faits importants ou toute pratique déloyale. Dans le cadre des activités de passation de marchés et d'approvisionnement, vous devez vous conformer à la procédure de passation de marchés et d'approvisionnement, notamment en vous assurant que les conditions contractuelles approuvées sont en place avant d'acheter des biens et des services, et en imposant aux entrepreneurs ou aux fournisseurs les obligations exigeant que les entrepreneurs ou les fournisseurs se conforment au Code de conduite des fournisseurs de Woodside. Vous devez également maintenir l'intégrité des processus d'attribution avant et après le contrat, y compris en préservant la confidentialité lorsqu'un entrepreneur ou un fournisseur potentiel a également des affaires existantes avec Woodside.

Lutte contre la corruption

Comme indiqué dans la politique anticorruption de Woodside, Woodside interdit les pots-de-vin et la corruption, sous quelque forme que ce soit, directe ou indirecte, que ce soit dans le secteur privé ou le secteur public, partout dans le monde.

La plupart des pays, y compris l'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis, ont des lois interdisant à toute personne ou entreprise d'offrir, de promettre ou de donner un pot-de-vin (qui peut inclure tout objet de valeur) à un particulier ou à un représentant du gouvernement, et interdisant aux particuliers et aux fonctionnaires de solliciter ou d'accepter de tels pots-de-vin.

La violation des lois anticorruption de l'Australie, des États-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni et d'autres pays peut entraîner des conséquences potentiellement graves, y compris des peines d'emprisonnement et des amendes, qui peuvent s'appliquer à Woodside, à ses partenaires commerciaux et/ou à des tiers opérant pour le compte de Woodside.

Vous ne devez pas, directement ou indirectement, offrir, payer, solliciter, promettre, autoriser ou donner à quiconque un cadeau, un pot-de-vin, un pot-de-vin, une incitation, une faveur, un paiement

ou tout autre objet de valeur à quiconque dans le secteur privé ou public afin d'obtenir un avantage indu pour Woodside, ses employés ou toute personne associée à Woodside. Vous ne devez pas, directement ou indirectement, solliciter ou accepter des pots-de-vin, des pots-de-vin, des incitations, des faveurs, des paiements ou tout autre objet de valeur sous quelque forme que ce soit. De plus amples détails sont présentés dans la [politique anticorruption et la procédure de contrôle de la fraude et de la corruption](#) de Woodside.

Cadeaux et divertissements

Offrir et recevoir des cadeaux et des divertissements peut être un moyen légitime d'entretenir et d'entretenir de bonnes relations d'affaires, mais cela peut aussi fonctionner, ou être perçu comme une tentative de chercher un avantage indu. Tous les cadeaux et divertissements doivent être fournis ou acceptés de manière transparente et sans aucune intention d'influencer indûment le destinataire, et uniquement conformément aux politiques de Woodside et aux lois applicables.

Les exigences d'inscription et d'approbation s'appliquent en vertu de [la politique anticorruption de Woodside](#) pour l'échange de cadeaux et de divertissements (y compris les repas et les marques d'hospitalité) avec toute personne qui n'est pas un employé de Woodside. En vertu de ceux-ci :

- L'échange de cadeaux ou de divertissements impliquant un ou plusieurs représentants de l'État doit être inscrit au registre des cadeaux et divertissements, quelle que soit leur valeur. Tout échange qui (i) pourrait être perçu comme étant destiné à obtenir/conservé indûment un avantage commercial et/ou (ii) qui est évalué au-dessus du seuil de pré-approbation applicable, nécessite l'approbation préalable du vice-président de l'éthique et de la conformité de Woodside (ou de son délégué) via le registre.
- L'échange de cadeaux ou de divertissements avec des tiers autres que des représentants du gouvernement est également soumis à des seuils d'enregistrement et de pré-approbation en fonction de la valeur des cadeaux ou des divertissements offerts. Si la valeur dépasse le seuil de pré-approbation, une approbation préalable doit être obtenue auprès du VP Éthique et Conformité (ou de son délégué) via le Registre.
- Les exigences et les seuils applicables en matière d'inscription et d'approbation préalable sont décrits à l'annexe A. Veuillez également consulter la [politique anticorruption de Woodside](#) pour plus d'informations.

Certains pays imposent des limites strictes à la valeur des cadeaux et des divertissements qui peuvent être légalement offerts aux représentants du gouvernement. Il est de votre responsabilité de vous assurer que vous êtes au courant de toutes les restrictions qui s'appliquent et de la définition large de ce qu'est un « fonctionnaire du gouvernement ».

Vous ne devez pas, directement ou indirectement, fournir ou accepter des cadeaux ou des divertissements excessifs, fréquents ou somptueux. Vous devez tenir compte de la valeur et de la fréquence des cadeaux ou des divertissements échangés avec la même partie au cours d'une période de six mois, et déterminer si cela est approprié compte tenu de la courtoisie courante, des pratiques commerciales générales et des lois et coutumes locales, et s'il est également conforme aux principes énoncés dans la politique de lutte contre la corruption de Woodside.

Vous devez consulter la [politique anticorruption de Woodside](#) avant de fournir ou d'accepter des cadeaux ou des divertissements, car des restrictions supplémentaires s'appliquent.

Voyages sponsorisés

Woodside interdit le paiement des frais de déplacement et des frais liés aux déplacements des représentants du gouvernement (à moins que ce paiement n'ait été approuvé par le vice-président de l'éthique et de la conformité). De plus amples détails sont présentés dans [la politique anticorruption de Woodside](#).

Traiter avec les agents et représentants locaux

Il peut, dans certaines circonstances, être nécessaire pour Woodside d'engager une personne ou une entité tierce qui agira pour ou au nom de Woodside ou qui la représentera d'une autre manière (soit en sa qualité d'exploitant d'une coentreprise exploitée par Woodside, soit en sa qualité de personne morale) dans les relations commerciales de Woodside avec des tiers du secteur public et/ou du secteur privé dans des pays d'outre-mer ou des marchés étrangers (un « agent ou représentant local »).

Les conditions d'un tel engagement doivent être examinées par le service juridique de la conformité et toute mission doit être préapprouvée par le vice-président de l'éthique et de la conformité.

Le processus et les exigences d'approbation pour la nomination d'un agent ou d'un représentant local sont définis dans la politique anticorruption de Woodside. Les agents et représentants locaux ne doivent être engagés par Woodside que conformément à ces exigences.

Cela reconnaît que Woodside ne cherche à faire affaire qu'avec ceux qui ont des normes équivalentes de comportement personnel et d'entreprise, et que Woodside est responsable des actes de ses agents et représentants et doit donc s'assurer que tout agent ou représentant local est choisi avec soin et est pleinement conscient des attentes de Woodside lorsqu'il fait affaire avec et pour Woodside.

Relations avec les participants de nos coentreprises, les entrepreneurs et les fournisseurs

Nous nous engageons à respecter les normes de comportement personnel et d'entreprise énoncées dans le Code de conduite et à utiliser notre sphère d'influence pour exiger de nos partenaires qu'ils adoptent des normes équivalentes de comportement personnel et d'entreprise.

Dans le cadre d'opérations conjointes, nous appliquerons ces engagements lorsque Woodside est l'opérateur. Lorsque nous ne sommes pas l'exploitant, nous nous efforcerons de bonne foi d'influencer les participants à notre coentreprise afin que l'entreprise conjointe adopte des engagements similaires. De plus, nous allons :

- rechercher des coentrepreneurs dont les politiques sont conformes à celles de Woodside ;
- combiner des compétences complémentaires, une technologie appropriée et une expérience pour créer une plus grande efficacité ; et
- sensibiliser nos sous-traitants et fournisseurs aux engagements et attentes de Woodside et à leur responsabilité dans leur mise en œuvre.

Lorsqu'elle agit à titre d'exploitant d'une coentreprise impliquant d'autres parties, Woodside a :

- obligations contractuelles en vertu de l'accord d'exploitation de la coentreprise ; et
- un devoir d'agent pour tous les participants à l'entreprise. Pour ce faire, Woodside doit s'assurer que sa position d'exploitant n'est pas utilisée de façon inappropriée pour obtenir un avantage pour Woodside ou une autre partie, ou pour causer un préjudice à l'entreprise.

Les employés de Woodside doivent être en mesure de faire une distinction claire entre les décisions à prendre et les actions à entreprendre par Woodside en son nom propre ou en tant que participant à l'entreprise (lorsque Woodside est libre d'agir dans son propre intérêt économique, sous réserve d'obligations contractuelles limitées), et les décisions et actions de Woodside en sa qualité d'exploitant (lorsque la liberté d'action de Woodside est limitée par les responsabilités contractuelles et d'agence attachées au rôle d'opérateur).

LE GOUVERNEMENT

Woodside respecte toutes les lois et réglementations qui s'appliquent à nos activités partout dans le monde.

Respect des lois et règlements

Vous devez vous conformer à toutes les lois et réglementations relatives à vos activités et aux opérations de Woodside. Cela inclut la compréhension des lois et des réglementations qui vous concernent, en tant que personne ordinaire, en ce qui concerne votre emploi spécifique et le pays dans lequel vous travaillez.

Vous devez savoir que :

- Les principes, les pratiques et les normes énoncés dans le Code de conduite s'appliquent aux activités commerciales dans tous les pays où Woodside exerce ses activités.
- Les lois locales peuvent différer et les lois d'un pays peuvent interdire les comportements autorisés dans un autre pays. Dans ce contexte, nous nous conformerons, au minimum, aux exigences légales locales dans les pays où Woodside exerce ses activités. Si une norme plus élevée est exigée en vertu des politiques de Woodside ou du Code de conduite, ou si elle est autrement adoptée par Woodside pour cette opération ou cette entreprise particulière et qu'elle est conforme à la législation locale, nous nous conformerons à cette norme plus élevée.

Les gestionnaires de Woodside sont chargés de s'assurer que toutes les personnes sous leur supervision sont au courant des obligations et des exigences légales qui ont une incidence sur leurs domaines de responsabilité, et qu'une formation régulière est dispensée à cet égard.

Obtenir des conseils juridiques

Les lois qui régissent les activités de Woodside sont complexes ; cependant, l'ignorance de la loi ne vous dispense pas, vous ou Woodside, de ces obligations légales.

Si vous n'êtes pas au courant des lois et règlements relatifs à votre travail ou des lois ou règlements du pays dans lequel vous travaillez, vous devriez demander conseil à un membre de l'équipe juridique de Woodside. Les questions liées à la fiscalité doivent être renvoyées à un membre de l'équipe fiscale de Woodside.

Droit de la concurrence et droit antitrust

La plupart des pays ont des lois conçues pour promouvoir la concurrence dans les affaires et pour protéger les intérêts des consommateurs. Ces lois interdisent les ententes ou les ententes anticoncurrentielles entre concurrents, certaines ententes d'approvisionnement ou de distribution « exclusives », l'abus de pouvoir commercial pour nuire à la concurrence, les fusions anticoncurrentielles et les comportements trompeurs ou mensongers.

Vous ne devez pas vous engager (ou faire partie, de quelque manière que ce soit) d'une conduite qui enfreint ces lois. Woodside ne tolérera pas les comportements collusoires, c'est-à-dire les ententes avec les concurrents sur les prix, les volumes, les conditions de vente, etc.

Une violation de ces lois peut entraîner des conséquences graves, notamment des peines d'emprisonnement et des amendes. Les entreprises ou les consommateurs qui sont lésés par une conduite illégale peuvent également être en mesure de poursuivre Woodside ou vous-même personnellement pour récupérer des dommages-intérêts.

Si vous avez des questions sur les lois sur la concurrence ou des préoccupations concernant une transaction spécifique, vous devriez demander conseil à un membre de l'équipe juridique de Woodside.

Lois sur le commerce international et conformité à l'exportation

Chez Woodside, nous nous conformons à toutes les lois internationales sur le commerce et la conformité à l'exportation qui s'appliquent à nos activités. Certains pays, tout en faisant avancer leurs propres politiques étrangères et objectifs de sécurité nationale, imposent des sanctions financières ou économiques à certains pays, régions, personnes, entreprises ou navires, et empêchent leurs propres ressortissants ou résidents de traiter avec ces parties ou avec les ressortissants de ces pays ou régions.

De plus, de nombreux pays où nous opérons restreignent la circulation des biens, des logiciels et des technologies, ainsi que des services connexes, qui se déplacent à l'intérieur ou à travers leurs frontières (y compris les frontières numériques). Il s'agit notamment de restrictions qui interdisent l'envoi ou l'expédition de biens, de logiciels ou de technologies vers certains pays ou régions, ou à une certaine partie, ou pour certaines utilisations.

Le non-respect de ces lois et règlements entraîne de graves conséquences, notamment l'emprisonnement, des amendes et, dans le cas de Woodside, la perte des privilèges d'exportation.

Avant de vous engager avec un tiers (par exemple, un fournisseur ou un sous-traitant), veuillez suivre la procédure d'intégration du fournisseur ou contacter l'Éthique et la Conformité pour vous assurer qu'une diligence raisonnable appropriée est effectuée afin de vérifier que le tiers que vous essayez d'engager n'est pas soumis à des sanctions ou à d'autres restrictions commerciales.

Ces lois et règlements sont complexes et en constante évolution. Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant une transaction spécifique, vous devez contacter un membre de l'équipe Éthique et conformité ou Douanes et commerce.

Traiter avec les organismes de réglementation et les représentants du gouvernement

La capacité de Woodside à mener ses activités est directement influencée par le processus décisionnel du gouvernement. Nous cherchons à avoir des relations ouvertes et constructives avec les gouvernements de tous les pays où Woodside est présent. Dans certains pays et juridictions locales, il peut être difficile d'identifier correctement qui doit être considéré comme un représentant du gouvernement ou qui est autrement un représentant, un proche affilié ou un membre de la famille d'un représentant du gouvernement, vous devez donc faire preuve de prudence si vous n'êtes pas sûr. De plus amples détails et informations sont présentés dans [la politique anticorruption de Woodside](#).

Si vous avez des questions ou si vous n'êtes pas certain qu'une personne est ou non un représentant du gouvernement ou si elle est liée de manière pertinente à un tel fonctionnaire, vous devez contacter un membre de l'équipe Éthique et Conformité.

Partage d'information et plaidoyer politique

Woodside s'engage dans le débat sur la politique et partage ses points de vue sur les questions de politique qui se rapportent aux affaires et aux activités de Woodside. L'échange d'informations et d'opinions est essentiel à la prise de décisions éclairées par les représentants du gouvernement et Woodside.

Vous ne pouvez fournir des renseignements sur Woodside ou ses activités, ses activités ou ses opérations aux gouvernements que si :

- vous êtes autorisé à fournir les informations dans le cadre de votre rôle chez Woodside ;
- vous avez vérifié que les informations sont complètes et exactes ;
- vous avez obtenu l'approbation du vice-président de l'éthique et de la conformité, ainsi que toutes les approbations requises en vertu de la procédure de communication et d'[engagement des parties prenantes externes de Woodside](#).

Si, dans le cadre de votre rôle, vous êtes autorisé à défendre les intérêts de Woodside ou à représenter Woodside dans les affaires gouvernementales, vous devez vous conformer à toutes les lois et réglementations applicables relatives à la participation des entreprises aux affaires publiques et vous assurer que cette activité est menée d'une manière conforme aux valeurs de Woodside.

Contributions politiques, adhésion à des forums de réseautage politique et participation à des fonctions politiques

Woodside ne fait pas de dons à des fonds de campagne ou ne fournit pas de contributions en nature à un parti politique, à un politicien ou à un candidat à une fonction publique dans quelque pays que ce soit. Vous ne devez pas, à titre officiel de Woodside, faire un tel don ou une telle contribution. Cela n'exclut pas votre appartenance ou votre participation à des partis politiques, à titre privé et pendant votre temps libre.

Tous les autres dons ou contributions politiques de Woodside nécessitent l'approbation du conseil d'administration. Woodside n'est pas membre des forums d'engagement des affaires des partis politiques. Dans certaines circonstances, il peut y avoir une raison commerciale légitime pour Woodside de participer à des événements d'affaires politiques rémunérés, que nous évaluons conformément à nos priorités commerciales. La participation à ces fonctions doit être approuvée par le premier dirigeant et les dossiers doivent être conservés par les Affaires corporatives.

Nous nous conformons aux exigences de déclaration de la Commission électorale australienne, ainsi qu'aux lois américaines sur le financement des campagnes électorales et aux lois des autres pays ou localités dans lesquels nous opérons, le cas échéant, et nous sommes transparents dans notre divulgation publique de toutes les contributions politiques.

Transparence

Un registre précis et vérifiable de tous les cadeaux, divertissements et paiements aux représentants du gouvernement doit être tenu conformément aux principes comptables généralement reconnus. Aucune inscription ne doit être faite dans les registres de Woodside qui déforme ou déguise la véritable nature d'une transaction.

De plus amples détails concernant les cadeaux, les divertissements, les voyages, les contributions et fonctions politiques et les voyages parrainés sont énoncés dans la politique de lutte contre la corruption de Woodside, les directives du tableau de bord du code de conduite et la procédure de contributions politiques.

NOS COMMUNAUTÉS

Woodside prend soin de ses habitants et de ses communautés. Nous établissons des partenariats à long terme avec les gouvernements hôtes, les communautés et les principaux intervenants où nous sommes actifs.

Woodside reconnaît et respecte les droits fondamentaux de tous les peuples et cherche à s'assurer que nous ne sommes pas complices des violations des droits de l'homme commises par d'autres.

Woodside respecte, prend en compte et répond aux intérêts de ses parties prenantes. Nous nous engageons à :

- un dialogue et une consultation ouverts avec les communautés locales et leurs représentants, les organisations non gouvernementales et le gouvernement à tous les niveaux pour s'assurer que les impacts réels et potentiels découlant des activités de Woodside sont identifiés et gérés de manière appropriée ;
- Considérant les impacts des développements majeurs sur les communautés locales, les infrastructures locales et le potentiel de conflit et son impact sur la sécurité ; et

- s'efforcer de prévenir l'apparition de l'esclavage et de la traite des personnes dans les propres activités de Woodside ou dans les opérations de ceux qui fournissent des biens et des services à Woodside.

De plus amples renseignements sont présentés dans la Politique sur les collectivités durables et la Politique sur les droits de la personne de Woodside.

Tous les engagements de Woodside avec des parties prenantes externes doivent être conformes aux exigences de performance obligatoires énoncées dans la procédure de communication et d'engagement des parties prenantes externes.

Investissement social

L'approche de Woodside en matière de commandites d'entreprise et de dons à des projets communautaires est déterminée au niveau de l'entreprise avec la contribution des unités et divisions commerciales concernées.

Vous ne devez pas, directement ou indirectement, faire des dons de bienfaisance ou de la philanthropie d'entreprise pour influencer un individu, une organisation ou un gouvernement à prendre une décision commerciale en faveur de Woodside. Vous devez obtenir l'approbation des Affaires corporatives et de l'Éthique et de la conformité et suivre les processus de diligence raisonnable appropriés pour vous assurer que tout don, parrainage ou engagement ou paiement est conforme à la législation anticorruption applicable.

Vous avez droit à 12 heures de congé de bénévolat par an et vous êtes encouragé à donner de votre temps à des projets communautaires. Cela peut se faire par le biais du bénévolat en équipe ou du bénévolat basé sur les compétences. Il existe des programmes de bénévolat parrainés par Woodside ou vous pouvez proposer de faire du bénévolat auprès d'une organisation à but non lucratif approuvée. Toutes les activités de bénévolat doivent être approuvées par le vice-président de votre secteur d'activité.

De plus amples détails sont énoncés dans la politique sur les collectivités durables de Woodside.

Initiatives des Premières Nations

Nous nous engageons à maintenir des relations viables et bénéfiques à long terme avec les communautés des Premières Nations sur les terres traditionnelles desquelles nous exerçons nos activités.

Nous cherchons à comprendre et à respecter la diversité des questions culturelles et sociales qui influencent les relations de Woodside avec les communautés des Premières Nations dans tous les domaines où Woodside exerce ses activités.

De plus amples détails sont énoncés dans la Politique sur les communautés des Premières Nations de Woodside.

Initiatives des clients

La satisfaction du client est importante pour le succès de Woodside. Nous nous efforçons de comprendre les exigences de nos clients, de fournir des produits de haute qualité qui répondent ou dépassent les besoins de nos clients et de fournir ce que nous avons convenu ou contracté pour livrer.

Notre politique est de :

- identifier et gérer les risques associés à nos produits ;
- spécifier les précautions requises lors de la manipulation et du transport de nos produits et prendre des mesures raisonnables pour les communiquer aux employés, aux clients et aux autres personnes susceptibles d'être touchées ;

Code de Conduite

- se conformer à toutes les lois et réglementations applicables en matière de sécurité des produits et appliquer des normes responsables là où les lois et réglementations n'existent pas ;
- travailler avec les organismes gouvernementaux et d'autres intervenants, le cas échéant, pour élaborer des lois, des règlements et des normes responsables fondés sur des données scientifiques solides et sur la prise en compte des risques ;
- inclure l'identification et le contrôle des effets potentiellement négatifs sur la santé, la sécurité et l'environnement comme considérations prioritaires dans la planification et l'élaboration des projets ; et
- Entreprendre des examens et des évaluations appropriés de nos activités afin de mesurer les progrès et de favoriser la conformité à la présente politique.

La version officielle du Code de Conduite de Woodside est en anglais et peut être consultée à l'adresse suivante : [Code of Conduct](#).

Révisé par le conseil d'administration de Woodside Energy Group Ltd en décembre 2023.

ANNEXE A

EXIGENCES D'INSCRIPTION ET DE PRÉAPPROBATION POUR LES CADEAUX ET LES DIVERTISSEMENTS

(Extrait de la politique anticorruption de Woodside)

Intervention de représentants du gouvernement

Les exigences suivantes en matière d'approbation et d'enregistrement s'appliquent à l'offre, à la fourniture, à l'acceptation ou à la réception de cadeaux et de divertissements impliquant des représentants du gouvernement :

Valeur totale des cadeaux ou divertissements (par personne) impliquant des représentants du gouvernement	Approbation préalable du vice-président Éthique et conformité (ou de son délégué)	Inscription <i>Via le registre des cadeaux et divertissements en ligne (impliquant des représentants du gouvernement) sur le tableau de bord du code de conduite</i>
0 à 100 \$US	Non requis	Obligatoire
> 100 \$US	Obligatoire	
Toute valeur où l'article peut être perçu comme destiné à obtenir ou à conserver indûment un avantage commercial		

Absence de représentants du gouvernement

Les exigences suivantes en matière d'approbation et d'enregistrement s'appliquent à l'offre, à la fourniture, à l'acceptation ou à la réception de cadeaux et de réceptions n'impliquant pas de représentants du gouvernement :

Valeur totale des cadeaux/divertissements (par personne) n'impliquant pas de représentants du gouvernement	Approbation préalable du vice-président Éthique et Conformité (ou de son délégué)	Inscription <i>Via le registre des cadeaux et divertissements en ligne (n'impliquant pas de représentants du gouvernement) sur le tableau de bord du code de conduite</i>
0 à 100 \$US	Non requis	Non requis
> 100 \$ US — 250 \$ US	Non requis	Obligatoire
> 250 \$US	Obligatoire	
Offre d'un article refusée par un employé de Woodside	S.O.	Requis lorsque (i) la valeur de l'article >250 \$ US) et/ou (ii) le refus était dû à des préoccupations selon lesquelles l'article était excessif ou pouvait être perçu comme destiné à obtenir ou à conserver un avantage commercial

** Si vous n'êtes pas certain qu'il soit approprié d'offrir ou de recevoir des cadeaux ou des divertissements dans des circonstances particulières, vous devez soumettre la question à un membre de l'équipe d'éthique et de conformité de Woodside avant de le faire. De plus amples conseils sont également disponibles dans la politique anticorruption de Woodside.*